Les présentes conditions générales de vente (les « **Conditions Générales** ») ont pour objet de régir la relation entre la société OPTIEYES FRANCE, société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre des Sociétés de Meaux sous le numéro 790 498 455, ayant son siège social au 2 rue de la Noue Guimante, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes (ci-après « **OPTIEYES** »), et le client professionnel du milieu de l'ophtalmologie (ci-après le « **Client** ») ayant un compte sur le site http://www.optieyescommande.com/ (ci-après le « **Site** ») quant aux conditions d'achat des produits d'OPTIEYES disponibles sur le Site (ci-après les « **Produits** »).

Les Conditions Générales complétées par les commandes et/ou les factures (ci-après collectivement le « Contrat ») constituent l'accord intégral conclu entre OPTIEYES et le Client portant sur l'achat des Produits de OPTIEYES. Sauf mention contraire figurant expressément dans un document écrit et signé par OPTIEYES, les Conditions Générales prévalent sur les bons de commande et/ou les factures. Le Client renonce expressément à l'application de ses propres conditions générales. L'acceptation par le Client des Conditions Générales constitue une condition substantielle et déterminante pour OPTIEYES de la conclusion du Contrat.

ARTICLE 1: CREATION DU COMPTE

Afin de pouvoir passer des commandes de Produits, le Client doit avoir créer un compte sur le Site. qui implique de renseigner avec exactitude notamment ses prénoms, noms, date de naissance, adresse de livraison, adresse mail et les coordonnées bancaires afin de pouvoir passer des commandes. Il devra également choisir un mot de passe. Le Client s'engage à garder confidentiels les éléments relatifs à son compte et à ne pas les communiquer à un tiers.

Il appartient au Client en cas d'oubli, de perte, de vol ou de tout acte frauduleux à l'égard notamment de son mot de passe, d'en informer dans les meilleurs délais OPTIEYES en envoyant un courrier électronique à l'adresse électronique optievescommande@gmail.com.OPTIEYES procédera à l'étude de la demande dans les meilleurs délais et pourra, par mesure de sécurité, suspendre l'accès aux services.

Le Client garantit que toutes les informations qu'il renseigne dans les formulaires d'inscription sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Si les données fournies s'avéraient inexactes, incomplètes ou fallacieuses, OPTIEYES se réserve le droit de suspendre l'accès aux services jusqu'à ce que le Client corrige ses erreurs.

Le Client est informé et accepte que les informations saisies vaillent preuve de son identité. OPTIEYES se réserve le droit de demander toutes informations complémentaires en cas de doute sur un compte.

ARTICLE 2: ACCEPTATION

Toute commande de Produits via le Site implique, de la part du Client, une acceptation sans réserve des Conditions Générales. Elles sont consultables à tout moment sur le Site et sont communiquées à première demande. Le Client formalise son acceptation des présentes Conditions Générales par la saisie des données personnelles requises par le Site lors de la création de compte et l'acceptation exprès via la case à cocher. OPTIEYES se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les Conditions Générales, ces modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. Le Client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des Conditions Générales.

ARTICLE 3 – DUREE

Le Contrat entre en vigueur à compter de la date de création du compte Client sur le Site et ce jusqu'à sa clôture ou la résiliation du Contrat telle que prévue par l'article 10 des Conditions Générales.

ARTICLE 4 – PRODUITS

Les caractéristiques essentielles des Produits et leurs prix sont consultables par le Client sur le Site. OPTIEYES vend uniquement des Produits respectant la réglementation française en vigueur. OPTIEYES ne peut être tenu pour responsable des erreurs minimes susceptibles d'affecter la description des Produits. Les illustrations ou photos des Produits n'ont pas de valeur contractuelle. Le Client est informé que le Règlement (UE) 2016/425 détermine les critères précis à respecter pour préserver la santé oculaire et la sécurité des utilisateurs. Les Produits sont conformes aux normes européennes en vigueur et la responsabilité de OPTIEYES ne pourra être engagée à raison d'une utilisation du Produit non-conforme auxdites normes ou non-conforme à sa destination.

ARTICLE 5: COMMANDE

Le Client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du Contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité de OPTIEYES, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente. OPTIEYES s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits disponibles uniquement. En ce cas, OPTIEYES en informe le Client, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date de livraison, OPTIEYES rembourse le Client.

L'archivage des informations afférentes à la commande, ainsi que des factures, est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable, qui peut être produite à titre de preuve du contrat liant OPTIEYES au Client.

La validation du paiement formalise la vente du ou des Produits entre le Client et OPTIEYES. Le Client est immédiatement informé sur son compte Client de la confirmation de la commande. OPTIEYES se réserve le droit de geler une commande jusqu'à la résolution de tout problème susceptible d'affecter le Client (adresse erronée, défaut de paiement etc.). Toute commande est réputée ferme et, sous réserve des dispositions des Conditions Générales, ne pourra être annulée qu'avec le consentement exprès de OPTIEYES et à des conditions qui l'indemniseront de tout préjudice entraîné par cette annulation.

ARTICLE 6 - LE PRIX - CONDITIONS DE REGLEMENT

Les prix des Produits sont entendus en euros, hors taxes auxquels il faut ajouter les frais d'expédition, et autres frais s'il y en a (droits de douanes, assurances,...), étant précisé que les Produits sont expédiés depuis la France. OPTIEYES se réserve la possibilité de modifier les prix des Produits à tout moment pour l'avenir. Les prix de vente sont ceux indiqués au moment de la validation de la commande par le Client.

Le paiement est effectué par prélèvement SEPA le 1^{er} de chaque mois pour la totalité des commandes réalisées au cours du mois précédant, par un établissement financier tiers. Tout retard de paiement entrainera des pénalités de retard calculées au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, majorée de 10 points, au premier jour suivant la date d'échéance, appliqué au montant TTC du prix figurant sur la facture, sans que OPTIEYES mette en demeure ou fasse preuve de quelques formalités que se soient. Les frais de recouvrement seront à la charge du Client. Les commandes et le Contrat pourront être suspendus jusqu'à paiement complet des factures et charges liées au retard.

Le Client a accès aux factures par l'intermédiaire de son espace personnel sur le Site, lui permettant de consulter l'historique des commandes.

ARTICLE 7: LIVRAISON

La livraison, réalisé par un transporteur tiers, aura lieu à partir du moment où OPTIEYES dispose de l'ensemble des informations nécessaire de la part du Client, sous réserve du complet paiement du prix par le Client. Des frais de livraison de 59 euros sont facturés chaque mois sur la base de deux (2) livraison par jours ouvres (livraison le matin et l'après-midi). Pour les Produits en stock le délai de livraison moyen est de vingt-quatre (24) heures en région parisienne. Pour les Produits en fabrication, le délai de livraison moyen est de cinq (5) jours ouvrés en région parisienne.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. En cas de retard de livraison, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité, compensation ou annulation de commande. OPTIEYES livrera les produits à disposition dans ses stocks, et délivrera le cas échéant les reliquats à une date postérieure. En cas d'indisponibilité temporaire ou définitive du Produit, OPTIEYES proposera un produit de substitut. Si cela n'est pas faisable, OPTIEYES émettra un avoir à la pièce manquante. Toute indemnisation par OPTIEYES au Client est exclue, et ce dernier y renonce expressément.

La zone géographique de livraison comprend la France métropolitaine, dont la Corse, ainsi que les DROM-COM (DOM-TOM). Toute départ de Produit durant l'après-midi est susceptible d'être livré le soir directement dans la boite aux lettres de nuit du Client. OPTIEYES décline toute responsabilité en cas de perte ou vol des Produits au sein de la boite aux lettres du Client, ce que le Client accepte.

Sans préjudice de ce qui précède, OPTIEYES conserve néanmoins la propriété des Produits jusqu'au paiement intégral des factures (et des éventuels intérêts de retard y afférents), et le paiement des charges inhérents à leur expédition.

ARTICLE 8: RECEPTION ET RETOUR PRODUITS

Lors de la livraison, le Client est tenu de vérifier l'état des Produits en présence du transporteur. En cas de difficultés, le Client est tenu de mentionner expressément et exhaustivement les réserves qui affectent la livraison. Le Client est également tenu de présenter ses réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée dans le délai maximal de 48 heures à compter de la livraison. Faute de respecter cette procédure, les Produits réceptionnés seront réputés conformes. Toute réclamation sur les vices apparents ou sur la non-conformité des Produits devra explicitement transmise à OPTIEYES avec le numéro de la commande dans les 48 heures de la réception, accompagnée obligatoirement d'une photographie du Produit en question. Le Produit ne pourra être repris sans l'accord exprès de OPTIEYES. Tout article retourné abimé ou non-renvoyé dans son emballage d'origine, n'entrant pas dans les conditions ci-dessus, ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

ARTICLE 9: GARANTIE ET SAV

OPTIEYES octroie uniquement une garantie de douze (12) mois sur les traitements des verres, à l'exclusion de toute autre garantie contractuelle sur les Produits (sous réserve des garanties légales. En cas de défaut manifeste du traitement des verres dans le délai de douze (12) mois, le Produit pourra faire l'objet d'un réparation ou d'un remplacement. La garantie est exclue en cas de stockage, manutention, livraison ou utilisation dans des conditions anormale, impropre au respect du Produit et à sa sécurité. Aucun dommage ne pourra être réclamé par le Client à son profit ou au profit d'un de ses clients. Tout retour d'un Produit devra faire l'objet d'un accord écrit de OPTIEYES.

ARTICLE 10: RESILIATION DU CONTRAT

Chaque partie pourra résilier le Contrat, de plein droit et sans formalité judiciaire, en cas de manquement de l'une des Parties à l'une de ses obligations telles que spécifiées dans le Contrat (et notamment aux articles 1, 2, 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15 et 16) et après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet à l'expiration d'un délai d'un (1) mois, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la Partie lésée pourrait prétendre.

Le Client peut librement et à tout instant clôturer son compte Client sur le Site, mettant fin au Contrat.

La fin ou la résiliation du Contrat ne libère pas le Client de son obligation de payer l'intégralité du prix et entrainera l'émission d'une facture pour toute somme restant due au titre du Contrat, qui deviendra immédiatement exigible.

ARTICLE 11: DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

OPTIEYES est le titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les Produits et les marques présentent sur le Site. Aucune stipulation du Contrat ne confère au Client un droit de propriété ou d'exploitation sur les marques ou autres éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle de OPTIEYES. L'usage du logo et des marques est strictement limité à l'exécution du Contrat et ne pourra en aucun cas être étendu unilatéralement par le Client à d'autres opérations. Le Client ne peut donc utiliser aucun visuel, logo, support de communication de OPTIEYES sans son accord express et écrit.

Le Client s'engage à faire connaître à OPTIEYES toute utilisation frauduleuse des marques, de son logo, de ses Produits, dont il aurait connaissance, et assurera à OPTIEYES son assistance pour la préservation de ses droits. Le Client s'engage à ne pas utiliser les Produits et/ou les marques de manière à induire en erreur le public ou de manière à causer un trouble anormal à OPTIEYES.

ARTICLE 12: FORCE MAJEURE

OPTIEYES ne sera responsable du manquement ou du non-respect de ses obligations dû à un cas de force majeure. Les cas de force majeure sont ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français en application de l'article 1218 alinéa 1 du Code civil et notamment en cas d'impossibilité d'approvisionnement dû à des grèves totales ou partielles, à un boycott, guerre, insurrection, trouble civil, intempérie, épidémie, litiges commerciaux et/ou industriels, modification règlementaire, restrictions gouvernementales ou légales. Au-delà d'un trimestre, la commande en cours et le Contrat qui en est lié, pourront être suspendus ou résilier par OPTIEYES.

ARTICLE 13: RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Le Client est pleinement responsable de toutes les conséquences financières résultant d'un manquement à ses obligations au titre du Contrat.

Sauf accord contraire, le Client devra indemniser et tenir indemne OPTIEYES, ses dirigeants et employés, contre toutes réclamations, tous dommages, toutes pertes (y compris, sans limitation, perte de revenus), et dépenses (incluant les honoraires d'avocat) qui seraient subis par OPTIEYES par suite ou en conséquence d'un manquement, d'une omission ou d'un retard du Client dans l'exécution de ses obligations contractuelles envers OPTIEYES. Il devra en outre indemniser, défendre et tenir indemne OPTIEYES, ses dirigeants et employés, contre toutes réclamations ou actions à leur encontre émanant de tiers, dès lors que ces réclamations ou actions seraient fondées sur des allégations selon lesquelles le Client (i) aurait porté atteinte à des droits de propriété intellectuelle, ou (ii) manqué à ses obligations contractuelles envers ses propres clients, ou (iii) manqué à ses obligations légales.

OPTIEYES déclare être couverte par une assurance de responsabilité civile professionnelle souscrite auprès d'une compagnie d'assurance solvable. De son côté, le Client déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile auprès d'une compagnie notoirement solvable. Le Client est en mesure d'en délivrer copie sur toute demande écrite de la part de OPTIEYES.

ARTICLE 14: CONFIDENTIALITE

Le Client s'engage à maintenir strictement confidentielles toutes les informations tant écrites qu'orales, communiquées par OPTIEYES ou dont il aura connaissance dans le cadre du Contrat et non encore tombées dans le domaine public. Le Client s'engage à ne pas utiliser lesdites informations, directement ou indirectement, pour son propre compte ou pour celui d'un tiers, sauf dans le cadre et en application du Contrat. Les clauses du Contrat sont réputées confidentielles, et à ce titre, elles ne peuvent être ni publiées, ni communiquées à des tiers non autorisés. Le Client s'engage à faire respecter la présente clause par ses salariés, ses collaborateurs et ses sous-traitants, pendant toute la durée du Contrat et pendant une période de dix (10) ans suivant la date d'expiration ou de résiliation du Contrat.

ARTICLE 15: CESSION

Chaque partie s'interdit de céder ses droits et obligations au titre du Contrat, sauf dans les cas limitativement énumérés à l'article ci-après.

OPTIEYES pourra transférer ses droits et obligations au titre du Contrat à toute société qui viendrait à lui succéder dans le cadre d'une fusion, scission, acquisition, apport partiel d'actifs et plus généralement d'une opération de restructuration. Le Client s'engage à signer, à première demande, tout document nécessaire à la régularisation juridique et administrative du transfert du Contrat. OPTIEYES pourra également transférer ses droits et obligations au titre du Contrat à toute société qui la contrôle, qu'elle contrôle ou qui est contrôlée par la même entité.

ARTICLE 16: DONNEES PERSONNELLES

Pour la gestion de la relation commerciale entre OPTIEYES et le Client, chaque partie pourra être amenée à collecter des données personnelles des employés, agents et représentants de l'autre partie (les « Données Personnelles »). Les Données Personnelles seront collectées et traitées par chaque partie en qualité de responsable de traitement indépendant. Les Données Personnelles seront conservées pendant la durée de la relation commerciale, pouvant être augmentée des durées de prescription applicables. Les personnes concernées ont un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs Données Personnelles, ainsi que le droit de s'opposer et de demander la limitation du traitement de leurs Données Personnelles.

Le Client peut prendre connaissance de la politique de confidentialité de OPTIEYES qui lui permettra de comprendre comment sont collectées, traitées et conservées ses données personnelles par OPTIEYES sur le Site [lien hypertexte vers la Politique de confidentialité].

ARTICEL 17: INTERPRETATION

Le Contrat exprime l'intégralité de l'accord entre les Parties.

La division en articles et paragraphes n'a été adoptée que dans le but de commodité et ne doit pas être considérée comme pouvant affecter le sens et la portée de l'ensemble des clauses qui forment un tout indivisible.

Conformément à l'article 1184 du Code Civil, lorsque la cause de nullité n'affecte qu'un ou plusieurs Articles du Contrat, elle n'emporte nullité de l'acte tout entier que si cet ou ces Article(s) constitue un élément déterminant de l'engagement des Parties ou de l'une d'elles. En dehors du cas précité, la nullité ou l'inopposabilité de l'un quelconque des Articles du Contrat n'emporte

pas nullité des autres Articles qui conservent toute leur force et leur portée.

Toute modification ou complément au Contrat devra, pour être opposable aux Parties, avoir une forme écrite et être signée par celles-ci.

ARTICEL 18: NON EXCLUSIVITE

Sauf accord contraire entre les parties, OPTIEYES ne consent aucune exclusivité au Client pour la distribution des Produits.

ARTICLE 18: DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le Contrat est soumis au droit français.

Tout litige lié au Contrat, qui n'aurait pas été résolu par la voie amiable, devra être soumis aux juridictions compétentes, à savoir le tribunal de commerce de Paris en première instance, et à la cour d'appel de Paris, même en cas d'appel en garantie, de pluralité des défendeurs ou de demande incidente.